

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1329)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 746

présenté par

M. Letchimy, Mme Orphé et Mme Bareigts

ARTICLE 43

À la première phrase de l'alinéa 20, substituer au mot :

« ou »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de mise en cohérence.